Transports scolaires

INSCRIPTION EN LIGNE
AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

QUI ?
Pour bénéficier d'une carte de transport gratuit à la rentrée scolaire, tous les élèves domiciliés en Haute-Garonne, **doivent s'inscrire au transport scolaire par internet en juin**.

QUAND ?
Le site d'inscription au transport scolaire est ouvert **à compter du 4 juin 2019**.

OÙ ?
Sur haute-garonne.fr

COMMENT ?
Renouvellement de demande
Les familles des élèves qui bénéficient d'une carte de transport scolaire en 2018-2019 et avaient communiqué une adresse électronique lors de leur inscription recevront un courriel d'information avant le 4 juin pour effectuer le **renouvellement** de leur dossier.

Inscription au transport scolaire
Les élèves qui demandent le transport scolaire pour la première fois doivent effectuer une **inscription**.

Impression CD31 // N°S/4021 // Ne pas jeter sur la voie publique

+ D'INFOS
Pour plus d'informations sur les critères de prise en charge du transport scolaire, le mode de transport emprunté, les modalités de délivrance du titre de transport,...

www.haute-garonne.fr ou **0800 011 593** Service & appel gratuits

La compétence transports scolaires a été déléguée par la Région Occitanie au Conseil départemental de la Haute-Garonne pour la période 2018-2021. Le service de transports scolaires fait partie du réseau régional de transport liO - Arcenciel.

- Télécharger le fichier «formulaire-inscription-TS RégionCD

Transports scolaires 2019 - 2020
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

Georges Méric
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Madame, Monsieur,

Depuis 2017, la Région Occitanie a délégué au Conseil départemental de la Haute-Garonne la compétence transport pour continuer à vous proposer, ensemble, un service transport de qualité, respectant les meilleures normes de sécurité et d'émission de gaz à effet de serre.
Malgré le contexte tendu des finances publiques, nous avons fait le choix de maintenir la gratuité totale* du transport entre le domicile et l'établissement afin de préserver le pouvoir d'achat des familles.
Cela représente une aide évaluée à 660 € par élève transporté. Ce choix politique fort permet ainsi de promouvoir un service public de transport efficace, au plus proche de votre quotidien et de celui de votre enfant.

Nous vous assurons ainsi, Madame, Monsieur, de notre attachement à garantir la qualité de ce service essentiel au bon déroulement de la scolarité de votre enfant.

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée.

COMMENT RÉCUPÉRER SON TITRE DE TRANSPORT ?

- **Lignes scolaires :** retrait auprès de la mairie de la commune de domicile sauf pour les communes de L'UNION, REVEL, SAINT-ORENS et TOULOUSE (envoi à domicile).
- **Carte PASTEL :** envoi directement à domicile*
- **Carte SNCF :** retrait ou rechargement auprès de la gare indiquée au verso.

* Si l'élève n'a jamais eu de Carte Pastel, celle-ci sera adressée à son domicile. Si l'élève a déjà une Carte Pastel (scolaire, Tisséo 4-25 ans, I-Ô Arc-en-ciel jeune) un courriel lui sera envoyé précisant les modalités de son rechargement. Les adresses postales et électroniques inscrites sur la demande **doivent être très précises.** La responsabilité du Conseil départemental ne saurait être engagée en cas de non réception de ces différents documents. Les courriers retournés à la Direction des Transports pourront être retirés **après la rentrée** sur la présentation d'un justificatif d'adresse.

ATTENTION :
- **Tout changement en cours d'année scolaire devra être dûment justifié.**
- **En cas de perte ou de vol de la carte, un DUPLICATA PAYANT sera établi.**

* POUR EN SAVOIR PLUS...

... sur les critères de la gratuité du transport scolaire ou sur les conditions des déplacements vers les établissements hors département ou hors académie, se reporter au site internet :

www.haute-garonne.fr ou contacter le n°vert 0 800 011 593

Les informations recueillies dans ce dossier, sauf le n° de téléphone et l'adresse e-mail, sont obligatoires pour la délivrance d'un titre de transport scolaire et font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 février 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser aux services du Conseil départemental de la Haute-Garonne - 1, Boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 09. Les informations recueillies pour la délivrance d'une carte Pastel sont susceptibles d'être transmises, à des fins non commerciales, aux autres services publics de transport, signataires de la Charte Pastel Midi-Pyrénées, sauf avis contraire, formulé par courrier et adressé ci-dessus.

Pour toute information :
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE
Direction des Transports
1, boulevard de la Marquette
31090 TOULOUSE CEDEX 9

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

TRANSPORTS SCOLAIRES 2019 - 2020

En savoir plus sur les critères d'accès
au transport scolaire gratuit
ou s'inscrire en ligne en écoles, collèges et lycées :
www.haute-garonne.fr

PHOTO
À agrafer

Pour les réseaux :
• Tisséo
• TER/SNCF
• lO-Ars-en-ciel
Sauf si votre enfant a déjà une carte Pastel

*Votre photo sera conservée pour une fabrication éventuelle ultérieure, sauf si vous cochez cette case ☐

L'ÉLÈVE

N° DOSSIER .....

• NOM ..... • PRÉNOM .....
• DATE DE NAISSANCE ..... • SEXE ☐M ☐F
• ADRESSE .....
• BÂTIMENT/APPARTEMENT ..... • CODE POSTAL |_|_|_|_|_|
• COMMUNE .....

LE RESPONSABLE LÉGAL / ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur légal

• NOM .....
• PRÉNOM .....
• Tél. ..... • Port. .....

Pour vous permettre d'accéder à votre dossier en ligne :
• Adresse mail : .....

Je souhaite recevoir des SMS, notamment en cas de suspension générale des services de transport départementaux
☐ Oui ☐ Non

☐ **GARDE ALTERNÉE** : / ☐ Père ou ☐ Mère) **joindre justificatif**

• NOM .....
• PRÉNOM .....
• Adresse .....
• Tél. ..... • Port. .....
• Adresse mail : .....

☐ Oui ☐ Non

SCOLARITÉ DE L'ÉLÈVE 2019 - 2020

Nom de l'établissement : ..... ☐ Public ☐ Privé

Régime de l'élève : ☐ **NON PENSIONNAIRE (1 A/R QUOTIDIEN)** ☐ **INTERNE (1 A/R HEBDOMADAIRE)**

☐ **École maternelle/primaire** ☐TPS ☐PS ☐MS ☐GS ☐CP ☐CE1 ☐CE2 ☐CM1 ☐CM2 ☐CLIS ☐CLIN

☐ **Collège** ☐6e ☐5e ☐4e ☐3e ☐SEGPA ☐ULIS
LV1 : ..... LV2 : ..... ☐ Section particulière : .....

☐ **Lycée général ou technologique** ☐2de ☐1re ☐Tle Enseignements d'exploration 1 : ..... 2 : ..... 3 : .....
LV1 : ..... LV2 : ..... **Spécialité :** .....

☐ **Lycée professionnel** ☐2de ☐1re ☐Tle ☐Bac Pro ☐CAP ☐Préapprentissage **Spécialité :** .....

TRANSPORT 2019 - 2020

☐ Actocar ☐ Tisséo ☐ SNCF* * Gare de retrait ou rechargement de la carte : .....

Point de montée	Point de descente	Ligne

Carte Pastel pour l'accès aux réseaux :
• **urbain Tisséo**
• **TER/SNCF**
• **cars lO-Ars-en-ciel**

Si l'élève est déjà titulaire d'une carte, inscrire le n° :

La carte Pastel doit être conservée pour le rechargement du contrat scolaire 2019-2020. Perte ou vol de la carte = DUPLICATA PAYANT

EXEMPLAIRE À RETOURNER AVANT LE 4 JUILLET 2019

Si cette date n'est pas respectée, l'élève voyageant sur les réseaux Tisséo, TER/SNCF, lO-Ars-en-ciel, réseau Régional, devra payer ses déplacements (non remboursables par le Conseil départemental). L'accès aux lignes scolaires se fera sous réserve de places disponibles.
TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAÎNERA DU RETARD DANS L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE.

VISA ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT OBLIGATOIRES

Je soussigné(e), ..., certifie exacts les renseignements portés sur la présente inscription et avoir pris connaissance du règlement des transports et des sanctions applicables en cas d'indiscipline.

Le : |_|_|_|_|_|_| Signature(s) du responsable,

Imprimé CD31/2019/4EB0